

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 10 (1964)

Heft: 2

Rubrik: Suisses de France : à l'écoute!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUISSES DE FRANCE

★
A L'ÉCOUTE !
★

BORDEAUX

★ ★ ★

Le samedi 4 janvier s'est tenue, à la Maison suisse, la réunion mensuelle d'informations, avec les exposés de notre Consul général et de M. Michod.

Le dimanche 5, le Club suisse de Bordeaux avait organisé un Arbre de Noël pour les enfants, qui obtint son succès habituel, grâce au travail fourni par les membres du comité et surtout par le Président, M. H. Belvissotti, à la générosité des donateurs et à la présence de nombreux compatriotes.

La fête commença par l'exhibition d'une charmante petite ballerine qui fit quelques gracieux pas de danse. Puis ce fut un sketch fort divertissant interprété par trois jeunes gens, suivi à son tour par la projection de films de Charlot et d'un court-métrage sur une sortie de printemps du Club suisse, dus à l'amabilité d'un de nos compatriotes, M. Durand.

Un goûter copieux fut servi aux enfants, précédant la remise de beaux jouets par le père Noël en personne.

La tombola, pourvue de lots alléchants, eut également un grand succès.

M. le Consul général Berthot avait tenu à honorer de sa présence cette manifestation, au cours de laquelle il adressa quelques mots de circonstance aux enfants ainsi qu'à leurs parents.

Tout le monde s'en alla fort satisfait de cette charmante journée.

R. M.

MARSEILLE

★ ★ ★

Vue partielle des convives
du « Repas des Isolés » : M. Luy,
Conseiller d'Ambassade,
leur souhaite la bienvenue



Les bougies de Noël se sont éteintes depuis quelques semaines déjà, la fête des Rois Mages est passée. Cependant, une étoile s'est rallumée dans toute sa beauté au sein de la colonie suisse de Marseille. Il s'agit du traditionnel repas des isolés, réunissant à la Maison suisse de nombreuses personnes restées seules durant une longue vie, veufs et veuves, infirmes, bref des compatriotes âgés privés d'un foyer animé par le bonheur d'une harmonieuse ambiance familiale. Ceux, incapables de venir par leurs propres moyens, sont cherchés et raccompagnés en voiture.

Entourés de Mme Raoul C. Thiébaud, épouse du Consul général absent, du Conseiller d'Ambassade, M. Marcel Luy, de M. Henri Reichert, président de la Société de Bienfaisance, et des présidents des autres Sociétés suisses de Marseille, les convives apprécieront un excellent repas servi par le « Groupe des Jeunes ». Une détente presque joyeuse règne parmi les invités qui ne connaissent que trop bien le fardeau des jours sombres. La joie est aussi parmi les hôtes heureux d'agrémer ces heures imprégnées de fraternité et d'amour pour le prochain. Les « isolés », oubliant un peu leurs soucis quotidiens, évoquent des souvenirs. Un aveugle confesse à sa voisine que ces réunions à la Maison suisse sont pour lui chaque fois le plus beau jour de toute l'année. La solitude y est bannie, et déjà on parle de se retrouver l'année prochaine, bien qu'on se reverra avant pour l'accomplissement d'une autre tradition : « La semaine du kilo », remplissant maints sacs et filets qui, d'habitude, ne pèsent pas lourds, de compatriotes peu favorisés par la fortune.

Ces manifestations font preuve de la solidarité et de l'amitié unissant les Suisses de Marseille.

M. H.

NANTES

★ ★ ★

FETE DE NOEL
DE LA SOCIETE SUISSE
DE BIENFAISANCE DE NANTES
14 DECEMBRE 1963

Noël est une fête qu'on ne peut oublier. Malgré les difficultés de l'heure présente, les soucis, une trêve est observée dans les conflits même, pour célébrer cet anniversaire de la naissance de Jésus-Christ, fête attendue avec autant de joie par les grands que par les petits.

La Société suisse de Bienfaisance de Nantes n'a pas fait exception. C'est à Saint-Mars-du-Désert qu'a eu lieu notre soirée du 14 décembre, sous la Présidence d'honneur de notre Consul M. Maurer, et de M. Badel, Président de la Société.

Dans un cadre charmant, à 30 km de Nantes, en pleine campagne, la salle décorée aux couleurs fédérales par notre Présidente, accueillait 25 personnes. Il y avait eu, hélas, des défections et en particulier celle de Mme Maurer, épouse de notre Consul, qu'un heureux événement familial retenait en Suisse ; la maladie, l'éloignement aussi devaient empêcher plusieurs de nos compatriotes d'assister à cette soirée qui, comme les années précédentes, fut très animée.

Le Révérend Père Hitter, Valaisan d'origine, parla avec enthousiasme de la Mère Patrie.

Ensuite, se succéderent chants, poèmes, scènettes dites avec beaucoup d'humour. Puis, ce fut le tirage d'une tombola aux nombreux lots ; une superbe plaque décorative de céramique, offerte gracieusement par l'artiste, une de nos compatriotes M. Urfer, décorateur d'art, fut mise en loterie.

Ce n'est qu'à trois heures du matin que chacun reprit la route de Nantes.

15 DECEMBRE 1963

Ce fut la journée des enfants.

Autour d'un magnifique sapin illuminé de bougies multicolores, 75 personnes et une trentaine d'enfants répondirent à notre invitation.

Sous la présidence d'honneur de notre Consul M. Maurer, le Président Badel prononça les voeux de bienvenue.

Grâce au Secrétariat des Suisses à l'étranger qui avait bien voulu les mettre à notre disposition, deux très intéressants films d'actualités suisses purent être projetés.

M. le Consul parla de l'Exposition nationale de Lausanne, d'avril à octobre 1964, en soulignant les avantages consentis aux Suisses de l'étranger qui désireraient s'y rendre.

Le Père Hitter, en l'absence du Pasteur Dolfuss, raconta aux enfants une merveilleuse histoire de Noël, puis ce fut l'arrivée du Père Noël dont la hotte débordante de jouets et de friandises faisait briller les yeux des enfants.

Les dames de la Société suisse servirent un goûter et là encore, on regretta beaucoup l'absence de Mme Maurer.

A 19 heures chacun partait, gardant au cœur le meilleur souvenir de cette fête suisse de Noël.

COLMAR



WEIHNACHTSFEST UND
25 JAHRIGES JUBILÄUM DER
VEREINSEKRETARIN
DES COLMARER
SCHWEIZERVEREINS

Ein Doppelfest sollte dieses Jahr die Weihnachtsfeier des Colmarer Schweizervereins werden, galt es doch gleichzeitig die 25 jährige

Amtstätigkeit der Vereinssekretärin Frl. Honegger zu begreifen.

Bis zum letzten Platz füllten die Vereinsmitglieder, Eltern und Kinder den grossen Saal des « Restaurant Sporting » in der Rappgasse in Colmar, von dessen Stirnseite das Schweizer Wappen grüsste, sowie der prächtig gezierte Christbaum mit seinen vielen bunten Lichtern, in dessen Schatten die Spielsachen und Geschenke für die Kinder und die reiche Saaltombola von den fleissigen Kindern der Comitee-Mitglieder aufgebaut worden waren.

Zur Eröffnung der Veranstaltung ergriff Herr Konsul Scalabrino von Mulhouse das Wort. Er führte aus :

« Es freut mich heute ganz besonders, dass Sie sich so zahlreich hier zusammengefunden haben ; denn es dürfte allen bekannt sein, dass wir nicht nur Weihnachten feiern, sondern auch den Ehrentag unserer lieben Frl. Honegger. Im kommenden Januar werden es genau 25 Jahre, seit Frl. Honegger das Amt als Sekretärin der « Helvetia » übernahm und wir möchten heute die Gelegenheit unseres Beisammenseins ergreifen, um ihr unseren herzlichsten Dank auszusprechen für die treue und unermüdliche Arbeit, die sie in den langen Jahren, oft im Verbogenen erfüllte... »

Herr Konsul Scalabrino wandte sich im weiteren Verlauf seiner Ansprache direkt an Frl. Honegger :

« In diesen 25 Jahren reicher Tätigkeit, die sie neben ihrer Berufsaarbeit ausübten, wurden Sie Ihren Vereinsmitgliedern nicht nur Sekretärin, sondern Freundin, Beraterin und oft Trösterin in schweren Stunden. Sie standen unermüdlich auf dem Posten und haben auch in harten Zeiten nicht gewankt. Sie haben nicht nur der Kolonie, sondern auch dem Konsulat treue Dienste erwiesen. Dafür sind wir Ihnen zu Dank verpflichtet. Das Konsulat kann sich die « Helvetia » von Colmar ohne Frl. Honegger überhaupt nicht denken. Deshalb möchten wir Ihnen heute nicht nur danken, sondern auch den Wunsch äussern, Sie noch lange am Ihrem Posten zu sehen. »

Er überreichte dann Frl. Honegger die mitgebrachten Gaben des Konsulats, zwei Bücher über die Entwicklung und die Schönheiten der Schweiz, sowie eine prachtvolle Konfektschachtel, unter dem lan-

ganhaltenden, freudigen Beifall der zahlreichen Anwesenden.

Der Rede des Herrn Konsuls schloss sich Herr Präsident Flury an, der ebenfalls die Verdienste von Frl. Honegger pries, ihr für alle Mühe den herzlichen Dank des Vereins aussprach und ihr einen Blumenstrauß überreichte. Das Hauptgeschenk des Vereins, ein 12 teiliges prächtiges Kaffeeservice, war ihr bereits in der letzten Komiteesitzung übergeben worden. Gleichzeitig kündigte er an, dass Herr Zwicky, das langjährige Komiteemitglied und Trésorier der Kolonie, das Elsass am 1. Januar verlässt, um in die Schweiz zurückzukehren. Er unterstrich auch dessen unzählige Verdienste um den Verein und überreichte ihm in Anerkennung derselben ein Geschenk.

Sowohl Herr Zwicky wie Frl. Honegger dankten in bewegten Worten für die Ehrungen, worauf die eigentliche Weihnachtsfeier begann. Stimmungsvoller Gemeinschaftsgesang, wechselte ab mit den Liedern und den Rezitationen der Kinder, von den Sprüchlein der Allerkleinsten bis zu den gediegenen Leistungen der Grossen, alle in dem Bestreben, ihr Können zu zeigen und zur Erhöhung der Feier beizutragen.

Nach dem immer tief ergreifenden, gemeinsam gesungenen « O du fröhliche, gnadenbringende Weihnachtszeit », konnte Mlle Honegger die Kinderbescherung ankündigen. Wie leuchteten da die Auglein der Kleinen in Entzücken auf. Welche Freude bereiteten ihnen die schönen Spielsachen, die für sie mit so viel Liebe ausgesucht worden waren. Und dazu die Tafel Schweizerschokolade, die der Herr Konsul gestiftet hatte !

Die Verteilung der reichhaltigen Tombola, die für die Erwachsenen Überraschungen verschiedenster Art brachte — denn jedes Los war ein annehmbarer Gewinn — machte viele weitere Glückliche im Saal.

Beim vertrauten Gedankenaustausch und in munterer Unterhaltung verging die Zeit nur allzuschnell und dann war das diesjährige Weihnachtsfest zu Ende. In den Herzen der Vereinsteilnehmer aber wird besonders die von Regine Leisbach so vortrefflich zum Vortrag gebrachte Weihnachtsbotschaft ernsten Widerhall gefunden haben, die ausklang in der innigen Bitte : « O Friede, dass dein Reich komme ! »

M. H.



Mme Honegger
et M. Scalabrino
Consul de France
à Colmar.

MULHOUSE

★ ★ ★

AU NOËL DU CERCLE SUISSE DE MULHOUSE

La traditionnelle fête de Noël qu'organise le Cercle suisse de Mulhouse à l'intention des personnes âgées de la colonie a réuni cette année, à la salle Gustave Stricker de la Fraternité plus de 100 convives en faveur desquels les paquets enrubannés étaient gage de joie et de pensée. Un goûter assorti d'un programme varié permit aux invités de passer quelques instants d'une agréable détente. La Fanfare de Pfäffikon et la chorale mixte du Cercle suisse apportèrent à la matinée de dimanche après-midi la contribution musicale inspirée de la nativité, du frimas et du Noël blanc. M. Stellmacher, quant à lui, présenta deux films en couleur qu'il a réalisés et dont les sujets « Vieux Ponts suisses » et « Dolomites à Bernina » témoignent de beaucoup de sensibilité et invitent au voyage.

En l'absence du président du Cercle suisse, M. d'Orelli, ce fut M. Ettinger qui salua les hôtes de marque

qui avaient tenu à assister à cette matinée réconfortante et, entre autres, M. Scalabrino Consul de Suisse ainsi que M. le pasteur Schwendener. Puis, M. Ettinger se plut à remercier tous les généreux donateurs qui avaient contribué à ce que cette fête ait des présents nombreux. Il loua également tous ceux qui avaient confectionné les cadeaux et n'omit d'oublier Mmes Schoop, Keller et Meng dont l'activité a été inlassable. M. Scalabrino, à son tour, exprima ses compliments aux dames du comité et souhaita aux invités un Noël fait de lumière, de joie et de réconfort. Enfin, M. le pasteur Schwendener lut l'évangile selon saint Luc qui retrace la naissance de Jésus-Christ. Et c'est aux accents de « Douce nuit, sainte nuit » que se clôtura cette matinée de recueillement et de fraternelle ambiance.

L'ALSACE.

PARIS

★ ★ ★

INSTALLATION VON PFARRER RUDOLF BRANDLE IN DER REFORMIERTEN DEUTSCHSCHWEIZERGEMEINDE IN PARIS

Am vergangenen Sonntag, den 1. Dezember 1963, hat ein junger Aargauer Pfarrer sein Amt als Seelsorger unter den reformierten Deutschschweizern in Paris angetreten. In der Salle haute der reformierten Kirche « Oratoire du Louvre » wurde Pfarrer Rudolf Brändle durch Professor Richard Stauffer, Ordinarius für Kirchengeschichte an der evangelischen Fakultät in Paris, eingesetzt. Pfarrer Brändle tritt zu einem Teil die Nachfolge des Schweizer Pfarrers Maison an, der bisher alle in Paris wohnhaften Schweizer — deutschsprachige und welsche — betreut hat. Der « Temple de l'Oratoire » ist die ehemalige Kirche des Ordens der Oratorianer. Er wurde durch Napoleon den Hugenotten zugeeignet und dient noch heute den französischen Reformierten des ermetten 1. Arrondissement

von Paris. Den weniger zahlreichen schweizerischen Reformierten ist ein kleinerer Saal im Komplex des Temple zur Verfügung gestellt. Der Zusammensetzung der Deutschschweizergemeinde entsprechend fanden sich bei der Installation hauptsächlich junge Leute ein — etwa 80 an der Zahl. Als Mitglied der Kirchengemeinde Oratoire war Mr. le Pasteur Ducros anwesend. Zudem durften wir einen Vertreter von Herrn Botschafter Soldati, der seinerseits verhindert war zu kommen, sowie den Schweizerischen Konsul, eine Delegation der deutschenlutherischen Kirche in Paris und — was uns besonders freute — Herrn Pfarrer Schilliger, den Betreuer der schweizerischen Katholischen Mission in Paris, begrüßen. — An die schlichte Feier der Einsetzung schloss sich eine Stunde gemütlichen Beisammenseins, während der Gelegenheit geboten war, das neue Pfarrerehepaar Brändle kennenzulernen.

Adresse de M. Brändle: 9, av. Beauséjour, Antony (S.). Tél. FLO. 14.57. Métro, Parc de Sceaux.

Culte en langue française : le premier dimanche du mois à 20 h 30 à la Salle Haute du Temple de l'Oratoire, 1, rue de l'Oratoire, Paris, 1^{er}.

104 ANS

Lundi 13 janvier 1964, à la Maison suisse de Retraite d'Issy-les-Moulineaux, s'est déroulée une cérémonie bien sympathique et peu courante : l'anniversaire des 104 ans accomplis d'un de ses pensionnaires ; M. Monney, anniversaire qui le fait doyen des Suisses de Paris et même de la France entière. Ce nombre d'années représente pour lui un bel exemple de courage au travail, de droiture, d'honnêteté et de loyauté.

Exemple de civisme merveilleux que donne notre ami pour notre pays lui qui, malgré son long séjour en France, est resté Suisse et surtout Vadois.

Né à Montreux, le 13 janvier 1860 et originaire de Chatelard, maintenant commune de Montreux, il a conservé de cette région sublime du Léman qui a su réunir l'amour, la sévérité de la côte de Savoie et la riante et agreste côte suisse.

Et comme c'est merveilleux de l'entendre encore à son âge chanter d'une voix claire les refrains du canton de Vaud.

Retracer la vie de ce bon citoyen serait un peu long et disons en quelques mots quelles en furent les principales étapes. Jusqu'à 35 ans, l'ami Monney reste dans le canton de Vaud. Il suit régulièrement l'école puis entre en apprentissage de peintre en bâtiment tout en s'intéressant à la musique. Dès l'âge de 18 ans, il faisait partie des fanfares où son travail le faisait résider.

A 20 ans : Ecole de Recue qu'il fait à Bières, dans la même batterie que devait commander plus tard le lieutenant Guisan devenu notre généralissime. A 23 ans, il épouse une très jolie et gentille jeune fille de La Tour. A 35 ans, il part avec sa famille habiter Dijon, puis, 7 ans plus tard Melun où, s'étant établi entrepreneur de peinture, il restera jusqu'en 1945, date de la mort de sa compagne et de son fils. Il fut victime de guerre.

A cette époque, il avait près de 90 ans, il s'installa à Dammarie-les-Lys qu'il ne quittera qu'à 101 ans pour se retirer le 1^{er} septembre 1961 dans la Maison suisse de Retraite d'Issy, non seulement entouré et estimé, mais affectionné de tous.

Cette manifestation du lundi 13 janvier 1964 fut très réussie grâce à l'organisation préparée minutieusement par M. Dietrich, le sympathique Directeur de cette Maison, Mme et son personnel, qui, comme toujours, se sont dévoués sans compter.

L'on s'est réuni dans le Salon Vert où généralement se font concerts et réceptions.

La salle était décorée de drapeaux suisses, français et d'écussons de tous nos cantons, le tout du plus joli effet.

Sur une scène, des fauteuils étaient disposés où prirent place notre centenaire et les personnalités présentes.

Nous citons en particulier :

- S.E. M. l'Ambassadeur de Suisse en France et Madame.
- MM. Sevestre, Savary, Audebert, représentant M. le Maire d'Issy, empêché.
- M. et Mme Caillat, Premier Conseiller d'Ambassade.
- M. Desscuges, Chef de service de l'A.V.S.A.I. de l'Ambassade.
- M. Gresser, Directeur, Hôpital Américain de Neuilly.

- M. Penciolelli, Directeur de l'Hospice Lasserre, à Issy-les-Moulineaux.
- M. Hateau, Pasteur.
- M. North, Président de l'Association nationale des Palmes académiques.
- MM. Beaufils et Landolt, Docteurs attachés à la M.S.R.

Précédant la cérémonie M. Monney, d'une verve endiable, conta avec beaucoup d'humour quelques souvenirs de sa jeunesse ; son amour pour la musique qu'il eut à la Lyre Meluncise et celle de Dammarie, ce n'est donc pas sans raison qu'il se vit décerner les palmes académiques au titre d'Officier, ce dont il est très fier.

L'arrivée de S.E. M. l'Ambassadeur de Suisse en France et Mme fut annoncée par des airs de Folklore suisse (roulez tambours, etc...).

M. Matthey remercia les personnalités présentes et donna la parole à S.E. M. l'Ambassadeur, qui félicita M. Monney.

M. Sevestre, au nom de M. le Maire et de la Municipalité, assura M. Monney et tous les pensionnaires de la haute compréhension des pouvoirs publics.

M. North, Président de l'Association nationale des Palmes académiques prit également la parole.

A son tour, notre centenaire, avec quelques mots, pétillant de bonne humeur, répondit à ces Messieurs et à toute l'assemblée. Il souffla les bougies du gâteau d'anniversaire, offert par Mme Soldati (il fut ensuite partagé entre tous les pensionnaires).

Enfin, un Vin d'honneur apporté par M. l'Ambassadeur réunit les officiels et notre centenaire qui adressa ses remerciements et donna, malicieusement, rendez-vous pour l'an prochain à la même date.

Dernière minute. — Au moment de mettre sous presse nous apprenons que M. Monney est décédé le 7 février. Cette nouvelle nous attriste car il était devenu un personnage légendaire de la colonie.

SWISSAIR

Nous avons le plaisir de vous annoncer que Mlle Martine Saunier a été nommée Attachée de presse et des relations extérieures pour la France.